



Mardi 21 octobre 2025
À l'attention de la rédaction

Service Communication
Ref : TD – 2025.124
Objet : 2^{de} réunion d'échange sur le SCoT

SCoT : réunion d'échange autour du projet d'aménagement du Pays de Château-Gontier avant sa validation

Le Schéma de Cohérence Territoriale ou SCoT est un document de planification. Il fixe et décline le projet du territoire communautaire à horizon 20 ans. Il aborde des thématiques telles que l'accueil démographique, l'économie, le logement, les mobilités, le foncier et la consommation d'espace, l'environnement, la gestion des ressources, le paysage, le patrimoine, la transition écologique et énergétique, ...

Lors de sa séance du 6 février 2024, le conseil communautaire du Pays de Château-Gontier a décidé de réviser le Scot ; les élus ayant fait le choix d'y intégrer un volet « Plan Climat Air Energie Territoriale » (PCAET). Après plusieurs mois de travail, les élus proposent de partager et d'échanger avec les habitants du territoire sur le projet de SCoT avant son arrêt définitif. Une première réunion, le 15 juillet dernier, avait permis au Président et aux élus communautaires de présenter les grandes lignes directrices retenues fixant les choix d'aménagement à l'échelle du territoire pour les 20 prochaines années. Une deuxième rencontre est programmée **le lundi 17 novembre à 20h, salle d'honneur de l'Hôtel de Ville et de Pays** (23 place de la République) à Château-Gontier sur Mayenne. Il s'agira de présenter la traduction réglementaire de ce projet et les prescriptions qui s'imposeront à l'ensemble des documents d'urbanisme communaux (Plans Locaux d'Urbanisme et Cartes Communales).

Renseignement au 02 43 09 55 73.